

ENERGIE : Eolfi et Eolmed retenus pour développer des fermes éoliennes

[EOLFI](#) (siège à Paris) et [EOLMED](#) (siège à Villeneuve-lès-Béziers) ont été retenus pour développer, à l'horizon 2020, des fermes pilotes d'éoliennes flottantes en Bretagne et en Méditerranée. Les lauréats de deux autres zones, situées en Méditerranée, seront dévoilés en septembre. "Ces projets sont une première en France, je les félicite. Ils contribueront au développement du tissu industriel des territoires d'implantation. Ils bénéficieront d'une aide à l'investissement dans le cadre du programme des investissements d'avenir et d'un tarif d'achat garanti pour l'électricité produite", a déclaré la ministre de l'Environnement, Ségolène ROYAL. www.eolmed.fr www.eolfi.com